

TOUR D'HORIZON

L'Économie Sociale et Solidaire sur Montpellier Méditerranée Métropole

Mise à jour des dernières données statistiques et conjoncturelles

ÉDITION 2024



Sommaire

L'ESS, entreprendre autrement.....	4
La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région.....	5
L'ESSentiel, en un coup d'œil !.....	6
L'ESS en France.....	7
L'ESS en Occitanie	8
L'ESS sur Montpellier Méditerranée Métropole	10
Méthodologie et glossaire.....	14
Ressources complémentaires.....	15



Introduction

L'Économie Sociale et Solidaire irrigue l'ensemble des secteurs d'activité et des modes d'entreprendre.

Elle est partout à l'œuvre en revendiquant la poursuite d'une utilité sociale et reflète les transitions profondes de nos modes de vie qui s'opèrent aujourd'hui pour répondre aux grands enjeux de notre époque.

Elle s'illustre aussi bien en zone rurale qu'au cœur des métropoles par des initiatives inspirantes qui anticipent les besoins des territoires et proposent de nouveaux usages et de nouvelles façons de faire société, de s'organiser de consommer et de produire.

Le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole ne déroge pas à la règle avec un écosystème florissant et un dynamisme qui lui est propre. C'est l'objet de cette publication de rendre compte de la place de l'ESS en Occitanie et sur la métropole de Montpellier afin de démontrer sa diversité et le rôle fondamental qu'occupe l'ESS sur le territoire.

L'ESS, entreprendre autrement

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un mouvement social et économique fédérant une économie et des entreprises soucieuses de leurs responsabilités sociétales, du partage des richesses produites et de l'implication de l'ensemble des parties prenantes dans le pilotage des projets.

Il est défini pour la première fois par la loi Hamon du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire qui pose le cadre légal de cette économie et organise la représentation nationale et régionale de l'ESS.

Les entreprises de l'ESS doivent ainsi respecter les conditions suivantes :



Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices

Une gouvernance démocratique prévoyant la participation des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise

Une gestion ayant pour objectif principal le maintien ou le développement de l'activité de l'entreprise

Les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations sont incluses de plein droit dans cette définition. La loi y inclut également les sociétés commerciales respectant dans leurs statuts les trois conditions ci-dessus ainsi que la poursuite d'une utilité sociale dans leur activité reconnue notamment au travers de l'attribution de l'agrément ESUS.

Ainsi définie, l'Économie Sociale et Solidaire représente un champ économique singulier, notamment en ce que ses entreprises privilégient les objectifs de long terme et font prédominer le projet, ainsi que les femmes et les hommes réunis autour de ce dernier, sur le capital.

Dans un monde de plus en plus marqué par la financiarisation de l'économie et le court-termisme qui en résulte, l'ESS représente ainsi une véritable alternative méritant d'être confortée.



L'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire est soutenu par :



Une économie de la transition, ancrée au cœur des territoires

Présente dans l'ensemble des secteurs de l'économie, l'ESS répond à des besoins sociaux et aux enjeux de notre époque en contribuant pleinement à une économie de proximité et au développement de territoires résilients. Elle participe à la construction des territoires en permettant à l'ensemble des acteurs d'innover et d'agir localement vers de nouveaux rapports économiques et sociaux.

En cela, elle constitue l'un des principaux partenaires de l'Etat et des collectivités territoriales pour répondre à leurs préoccupations et à celles des citoyens, notamment en faveur de la transformation écologique des modes de vie en conciliant intérêt général et production de valeurs et de richesse.

Le présent Panorama, qui dresse un état des lieux de l'ESS au niveau de Montpellier Méditerranée Métropole, pourra constituer un point d'appui dans cette perspective.



La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région

La CRESS Occitanie regroupe un ensemble de réseaux coopératifs, mutualistes et associatifs qui se reconnaissent dans le concept d'Économie Sociale et Solidaire (ESS).



Elle a pour but de rassembler, défendre, promouvoir et représenter ses membres (associations, mutuelles, coopératives et syndicats d'employeurs) en favorisant l'émergence et le développement des structures du champ de l'ESS.

Aux termes de la loi relative à l'ESS adoptée le 31 juillet 2014 par le Parlement, les missions des CRESS sont officiellement fixées.

Constituées d'entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire situées dans leur ressort et des organisations professionnelles régionales de celles-ci, les Chambres Régionales assurent à cet effet, et au bénéfice des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, sans préjudice des missions des organisations professionnelles ou interprofessionnelles et des réseaux locaux d'acteurs :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire.
- L'appui à la création, au développement, et au maintien des entreprises de l'ESS
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises de l'ESS
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS.
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'ESS.

L'ESSentiel, en un coup d'œil !

L'ESS en Occitanie



235 654
emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 11,8% des emplois et 16% des emplois privés)



20 587
établissements employeurs

Trois secteurs d'activité représentent à eux seuls **60%** des effectifs salariés :

- Action sociale
- Activités financières et d'assurance
- Enseignement

L'ESS sur M3M, un dynamisme important pour la région et le département !



27 031
emplois salariés au sein de l'ESS
14% d'augmentation en 5 ans !



2 046
établissements employeurs
7% d'augmentation en 5 ans !



6 salariés de l'ESS sur 10
au niveau du département



5 établissements employeurs ESS sur 10
au niveau du département

12% des salariés de l'ESS à l'échelle de la région

Montpellier Méditerranée Métropole est :



9^{ème} métropole de France en termes de **nombre d'emploi ESS** sur son territoire



6^{ème} métropole de France en termes de **poids de l'emploi ESS** sur son territoire



7^{ème} métropole de France en termes de **nombre d'établissements ESS** sur son territoire



12^{ème} métropole de France en termes de **poids des établissements ESS** sur son territoire

L'ESS en France



2 606 200

Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 10,4% des emplois)



200 000

Établissements employeurs

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Association	167 487	84%	2 012 968	77%
Cooperatives	23 434	12%	344 410	13%
Fondation	2 198	1%	112 351	4%
Mutuelle	6 881	3%	136 484	5%
TOTAL	200 000	100%	2 606 213	100%

	ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	33 755	16,9%	1 038 527	39,8%
Activités financières et d'assurance	17 486	8,7%	273 959	10,5%
Agriculture, pêche et sylviculture	1 561	0,8%	12 247	0,5%
Arts et spectacles	20 430	10,2%	39 978	1,5%
Commerce	4 612	2,3%	57 613	2,2%
Enseignement	20 317	10,2%	368 398	14,1%
Hébergement et restauration	3 233	1,6%	23 231	0,9%
Industrie et construction	2 716	1,4%	60 401	2,3%
Non-classés	38 674	19,3%	191 038	7,3%
Santé humaine	5 123	2,6%	196 604	7,5%
Services divers	5 429	2,7%	36 549	1,4%
Soutien aux entreprises	14 002	7,0%	185 445	7,1%
Sports et loisirs	32 662	16,3%	122 223	4,7%
TOTAL	200 000	100%	2 606 213	100%

Au niveau national, **40%** des effectifs salariés relèvent de l'action sociale pour seulement **17%** des établissements employeurs. Arrivent ensuite les secteurs de l'enseignement (14% des emplois), des activités financières et d'assurance et les services divers (11% des emplois respectivement).

La région Occitanie est la **3ème région de France** dans laquelle la part de l'emploi ESS par rapport à l'ensemble des emplois est la plus importante.

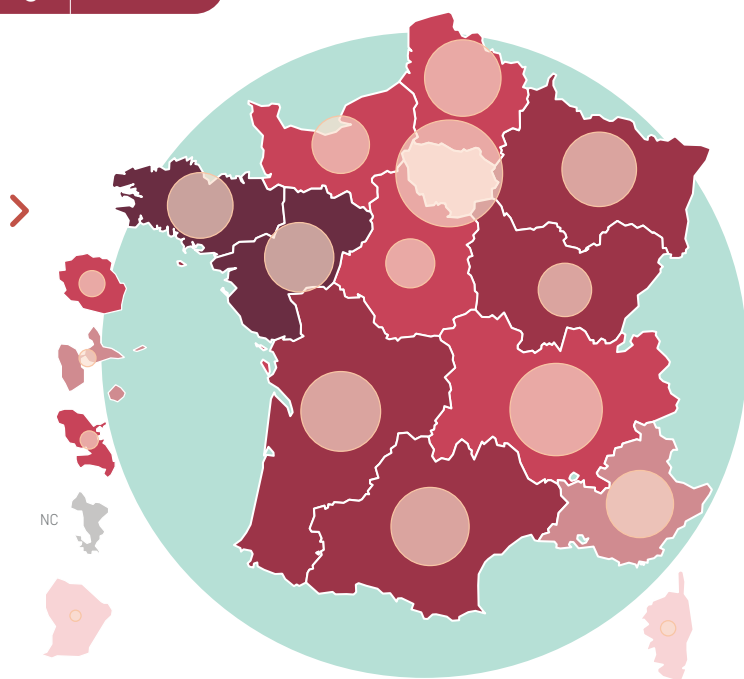
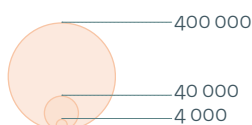
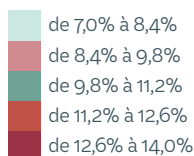
Elle est également la **4ème région de France** en termes de nombres d'établissements employeurs sur son territoire et la **5ème** lorsqu'on regarde le poids de ceux-ci par rapport au reste de l'économie.

Source : INSEE FLORES 2020, emplois salariés au 31/12

L'ESS en France : volumes et parts d'emplois dans les régions (FLORES 2020)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de la région

Volume d'emplois ESS dans chaque région



L'ESS en Occitanie



235 654
Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 11,8% des emplois et 16% des emplois privés)



20 587
Établissements employeurs

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Association	16 910	82%	184 090	78%
Cooperatives	2 773	13%	34 245	15%
Fondation	80	0%	4 162	2%
Mutuelle	824	4%	13 157	6%
TOTAL	20 587	100%	235 654	100%

	ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	3 177	15,4%	103 079	43,7%
Activités financières et d'assurance	1 845	9,0%	24 879	10,6%
Agriculture, pêche et sylviculture	247	1,2%	1 320	0,6%
Arts et spectacles	2 349	11,4%	3 900	1,7%
Commerce	587	2,9%	5 537	2,3%
Enseignement	1 837	8,9%	26 006	11,0%
Hébergement et restauration	309	1,5%	1 692	0,7%
Industrie et construction	457	2,2%	6 703	2,8%
Non-classés	3 922	19,1%	17 685	7,5%
Santé humaine	474	2,3%	14 572	6,2%
Services divers	584	2,8%	2 630	1,1%
Soutien aux entreprises	1 600	7,8%	16 273	6,9%
Sports et loisirs	3 199	15,5%	11 378	4,8%
TOTAL	20 587	100%	235 654	100%

Le poids des secteurs d'activité à l'échelle régionale est similaire à celui observé à l'échelle nationale avec deux différences notables cependant au niveau de l'action sociale et de l'enseignement.

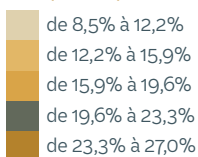
ACTION SOCIALE : bien que le secteur représente en région une part moins importante des établissements employeurs par rapport à la moyenne française, les emplois y sont supérieurs de 4%. L'Occitanie est le 4ème département de France ayant le plus haut taux de pauvreté (DROM-TOM exclus), cela peut expliquer la prévalence de ce secteur en termes d'emplois.

ENSEIGNEMENT : représentant à l'échelle de la France 70% de l'emploi privé dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, il semble moins développé en Occitanie que dans d'autres régions comme en Bretagne ou dans les Pays-de-la-Loire où l'ESS peut représenter 30% des emplois du secteur (emplois publics inclus).

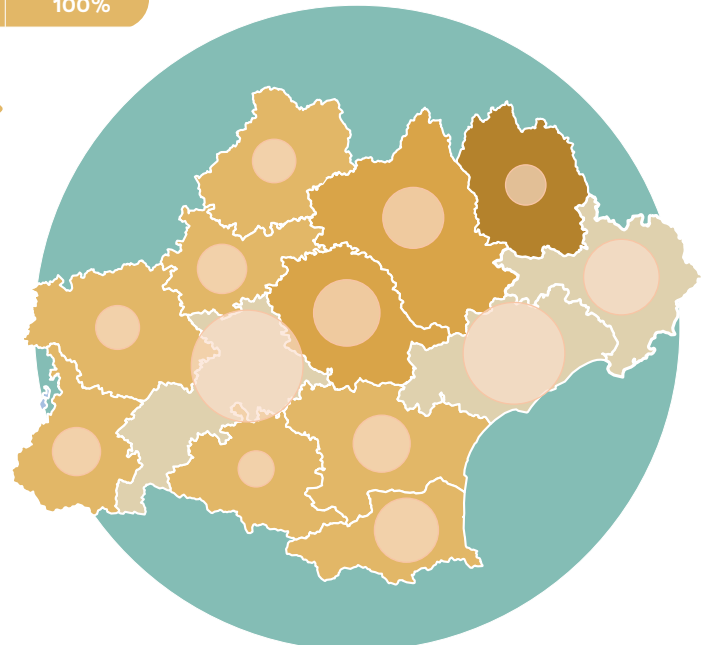
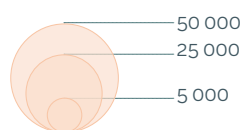
Source : INSEE FLORES 2020, emplois salariés au 31/12

L'ESS en Occitanie : volumes et parts d'emplois dans les départements (FLORES 2020)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de chaque département



Volume d'emplois ESS dans chaque département



Commentaires

Les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard sont ceux comptant le plus grand nombre d'emplois de l'ESS ! A contrario, ces départements et leurs métropoles concentrent également fortement les emplois privés et sont donc également ceux pour lesquels la part de l'ESS dans l'ensemble des emplois est la plus faible.

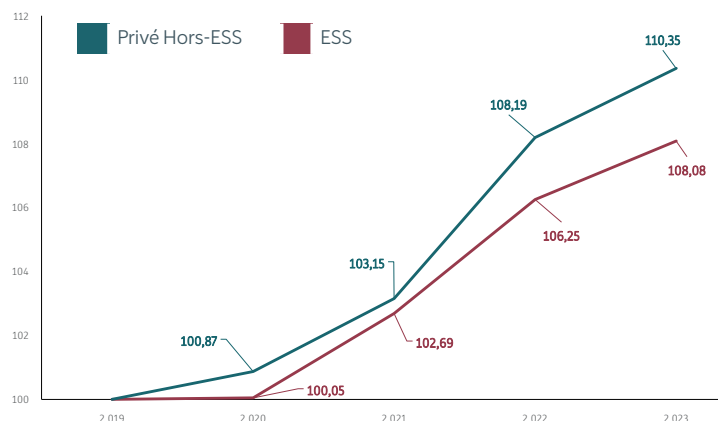
Deux départements plus ruraux se démarquent néanmoins, le Tarn et l'Aveyron, qui possèdent un nombre assez important d'emplois de l'ESS représentant une part plus importante que celle des métropoles dans l'ensemble des emplois.

Une conjoncture régionale positive sur les cinq dernières années

La progression de l'emploi dans l'ensemble de l'économie a marqué une pause en 2020 en conséquence à la pandémie de Covid-19. L'ensemble de l'économie régionale a cependant bien récupéré et l'emploi a repris sa progression dans le secteur ESS comme dans le privé hors-ESS atteignant des niveaux bien supérieurs aux niveaux pré-covid. Les emplois du secteur privé hors ESS a ainsi progressé de 10% en 5 ans, plus rapidement que les emplois ESS qui n'ont progressé que de 8% sur la même période.

On compte ainsi 16 203 nouveaux emplois ESS en Occitanie depuis la mi-2018 et 151 251 nouveaux emplois dans le secteur privé hors-ESS.

Evolution Base100 de l'emploi entre 2019 et 2023 en Occitanie



Source : ACOSS URSSAF 2018-2023 - données trimestrielles en moyenne annuelle.

L'ESS sur Montpellier Méditerranée Métropole



27 031
Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 3 emplois ESS sur 5 au niveau du département)



2 046
Établissements employeurs
(soit plus de 50% des établissements employeurs ESS de l'Hérault)

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Association	1 756	86%	19 822	73%
Cooperatives	187	9%	3 829	14%
Fondation	11	1%	312	1%
Mutuelle	92	4%	3 068	11%
TOTAL	2 046	100%	27 031	100%

Source : INSEE FLORES 2020, emplois salariés au 31/12

On constate sur M3M une proportion deux fois plus importantes d'emplois mutualistes par rapport à l'ensemble des emplois ESS. La métropole concentre effectivement 11% des mutuelles régionales et 24% des emplois mutualistes régionaux.

	ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	279	14%	10 714	40%
Activités financières et d'assurance	162	8%	4 229	16%
Agriculture, Industrie & Construction	8	0%	152	1%
Arts et spectacles	387	19%	805	3%
Enseignement	219	11%	3 449	13%
Non-classés	438	21%	2 054	8%
Santé humaine	51	2%	1 622	6%
Services divers	239	12%	2 643	10%
Sports et loisirs	263	13%	1 363	5%
TOTAL	2 046	100%	27 031	100%

Source : INSEE FLORES 2020, emplois salariés au 31/12

Au niveau métropolitain, on observe naturellement une concentration des établissements et des emplois des activités financières et d'assurance, des arts et spectacles et de l'enseignement, symptômes de la métropolisation de l'activité économique.

Présence de l'ESS commune par commune

Communes	Effectifs salariés	Etablissements employeurs
Montpellier	19 585	1479
Lattes	2 082	73
Castelnau-le-Lez	767	66
Pérols	658	35
Saint-Jean-de-Védas	576	38
Vendargues	496	28
Pignan	314	23
Villeneuve-lès-Maguelone	312	18
Grabels	252	21
Clapiers	245	14
Le Crès	242	26
Prades-le-Lez	191	17
Jacou	182	19
Baillargues	181	19
Montferrier-sur-Lez	181	16
Castries	176	24

Communes	Effectifs salariés	Etablissements employeurs
Fabrigues	118	20
Saint-Georges-d'Orques	94	12
Cournonterral	89	18
Juvignac	83	14
Sussargues	36	8
Saussan	34	7
Lavérune	32	11
Cournonsec	25	10
Saint-Geniès-des-Mourgues	18	5
Montaud	13	3
Saint-Brès	12	4
Saint-Drézéry	10	7
Beaulieu	9	6
Murviel-lès-Montpellier	s	3
Restinclières	s	2

Source : INSEE FLORES 2020, emplois salariés au 31/12

Des emplois dans l'ESS qui progressent plus rapidement que dans le secteur privé

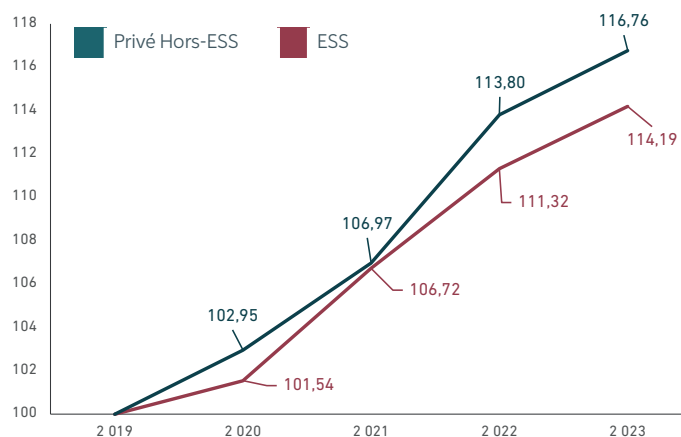
Les emplois ont progressé positivement dans l'ensemble de l'économie sur les cinq dernières années. On constate une certaine concentration des emplois sur les métropoles puisque la dynamique de croissance y est 60% plus importante pour le privé hors ESS et 75% plus importante pour les emplois ESS par rapport à la croissance régionale.

Sur la période 2019 – 2023, les emplois ESS ont ainsi progressé de 14% contre 17% pour les emplois du privé hors ESS.

Sur les 16 203 nouveaux emplois ESS de la région Occitanie, 3 234 se sont créés sur la métropole de Montpellier, soit 20% des créations régionales d'emplois ESS.

Côté création d'établissements en revanche, bien que la dynamique de création d'établissements de l'ESS soit positive avec +7% en 5 ans, elle est deux fois moins importante que pour le secteur privé hors ESS qui compte +15% d'établissements en 5 ans.

Evolution Base100 de l'emploi entre 2019 et 2023 sur M3M



Source : ACOSS URSSAF 2018-2023 – données trimestrielles en moyenne annuelle.

Conjonctures sectorielles

Cinq secteurs d'activité couvrent à eux seuls la moitié des établissements employeurs de l'ESS et les trois quarts des effectifs salariés.

Arts & Spectacles | le secteur a été l'un des plus touchés par la crise de la Covid-19 mais les emplois ESS ont nettement repris post-crise et sont aujourd'hui supérieurs de 30% à leur niveau d'avant crise là où les emplois hors ESS n'ont pas encore retrouvé leur niveau de 2019. On observe ainsi une meilleure résilience du secteur ESS.

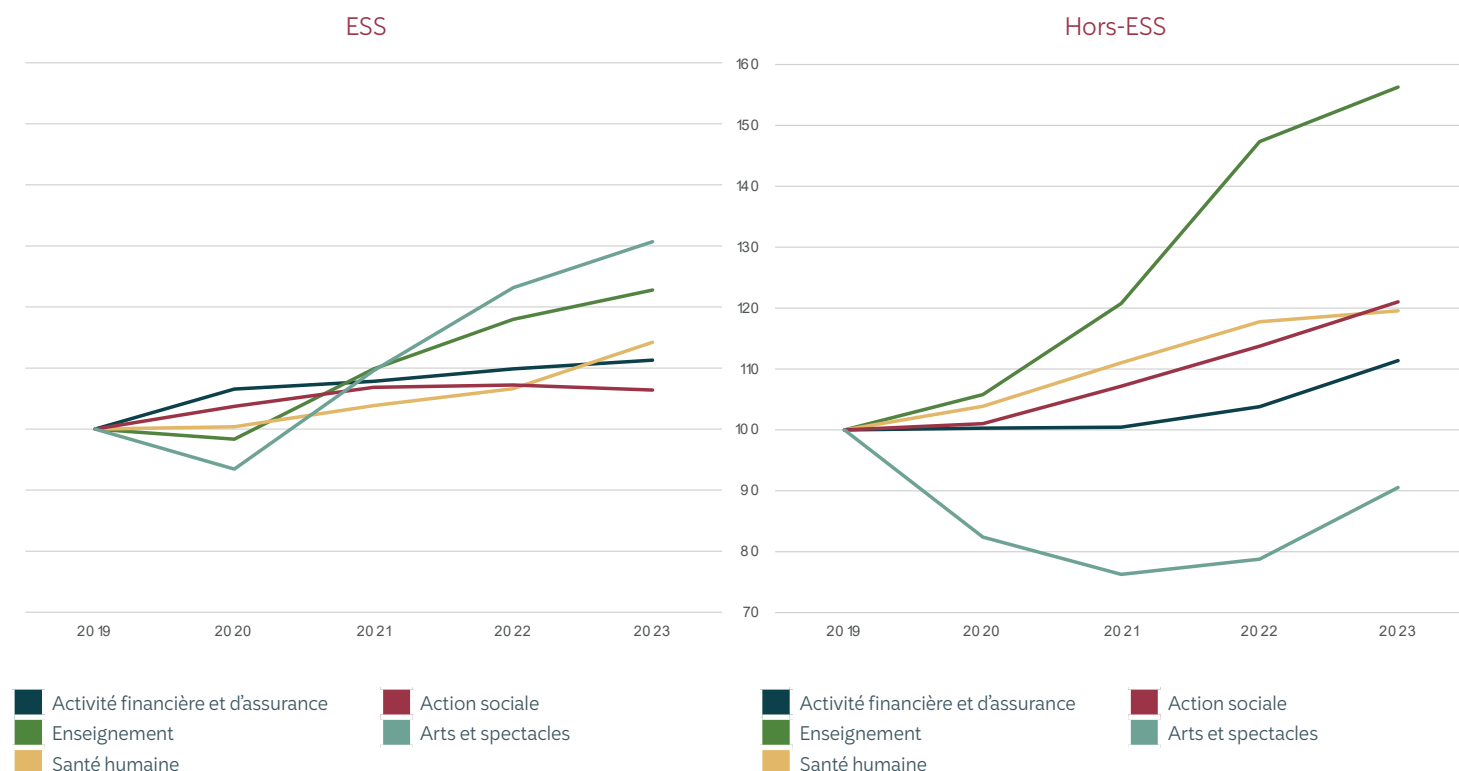
Enseignement | les emplois dans l'enseignement ont fortement progressé sur ces 5 dernières années avec une progression beaucoup plus marquée dans le privé hors ESS (+56% en 5 ans) que dans l'ESS (+22%).

Action sociale | Principal secteur d'activité de l'ESS, les emplois ESS ont commencé à diminuer en 2021 et même s'ils restent supérieurs à leur niveau d'avant crise, ils ne progressent plus contrairement aux emplois privés hors-ESS de ce secteur qui ont progressé de 21% en 5 ans. Une tendance qui peut s'expliquer par l'installation plus fréquente de ces professionnels en profession libérale.

Santé humaine | Bien que n'ayant pas suivi les mêmes courbes, les emplois hors ESS et ESS de ce secteur ont bien progressé sur les 5 dernières années avec +14% d'emplois dans l'ESS et +19% d'emplois hors ESS.

Activités financières et d'assurance | Les emplois ESS et hors ESS n'ont pas suivi la même courbe de progression mais ont progressé dans l'ensemble de 11,3% en 5 ans.

Evolution des emplois ESS et hors ESS pour les principaux secteurs d'activité entre 2019 et 2023



Source : ACOSS URSSAF 2018-2023 – données trimestrielles en moyenne annuelle.

Conjoncture selon la forme juridique

Les secteurs associatifs et mutualistes en forme

Avec un bref ralentissement en 2020 à cause du Covid, le nombre d'établissements associatifs sur la métropole a néanmoins progressé de 7,5% en 5 ans ce qui s'accompagne de la création de 2 700 emplois.

Le nombre d'établissements mutualistes à quant à lui progressé de 4,9% créant au passage 116 nouveaux emplois.

Les fondations en plein essor sur Montpellier

Entre 2019 et 2023, on remarque le développement des fondations sur la métropole de Montpellier avec une augmentation de 60% du nombre de fondations sur le territoire.

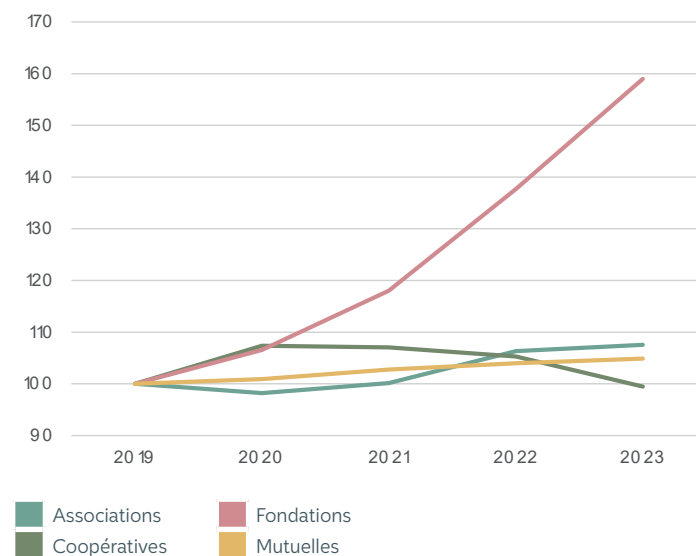
Avec la création de 10 nouveaux établissements en 5 ans, cela s'accompagne de la création de 110 emplois supplémentaires.

Le secteur coopératif en difficulté depuis le Covid

A partir de l'année 2020, le nombre de coopératives sur la métropole ne cesse de décroître. Depuis son maximum au 4ème trimestre 2019, ce sont 17 établissements qui ont cessé leur activité.

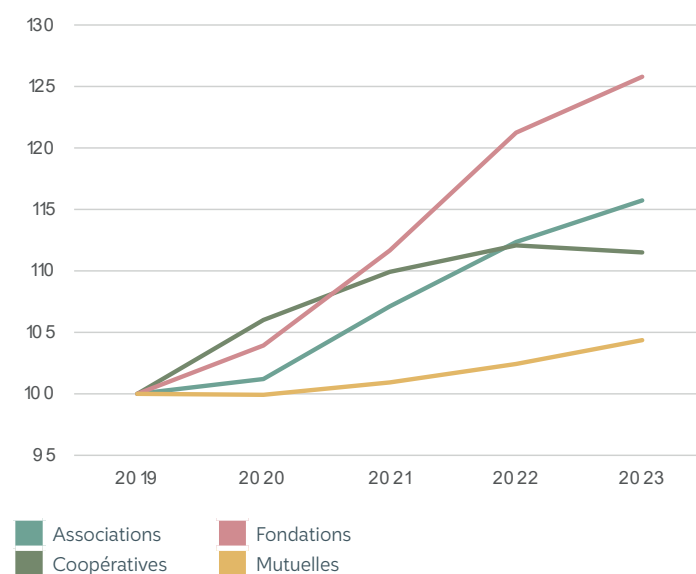
L'impact sur l'emploi ne s'est pas encore fait ressentir celui-ci étant encore bien supérieur à son niveau de 2019 mais il a commencé à décroître entre 2022 et 2023. En 5 ans, ce sont néanmoins plus de 250 emplois qui ont été créés dans le secteur coopératif.

Evolution Base100 du nombre d'établissements de l'ESS par forme juridique



Source : ACOSS URSSAF 2018-2023 – données trimestrielles en moyenne annuelle.

Evolution Base100 du nombre d'emplois de l'ESS par forme juridique



Source : ACOSS URSSAF 2018-2023 – données trimestrielles en moyenne annuelle.

Méthodologie et glossaire

SOURCES :

Les données sont issues de la base INSEE FLORES (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié), un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements.

Les données conjoncturelles sont issues de la base de donnée ACOSS URSSAF. Les dernières données disponibles en 2023 s'arrêtant au 2nd trimestre, chaque point couvre les deux derniers trimestres de l'année N-1 et les deux premiers trimestres de l'année N.

PÉRIMÈTRE DE L'ESS

Le champ observé concerne les entreprises et établissements sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation sur l'ensemble du territoire français, DOM inclus. L'ESS fait partie du champ ou secteur privé. Les données ne permettent pas encore d'inclure les sociétés commerciales qui respectent les conditions prévues dans la Loi ESS de 2014, et qui appartiennent de fait à l'ESS.

ÉTABLISSEMENT

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. Seuls les établissements ayant eu au moins un salarié sur l'année sont décomptés.

EMPLOI, EFFECTIFS, POSTES OU SALARIÉS

Ces termes, employés indifféremment dans cette production, désignent les effectifs ou postes à la dernière semaine de décembre de l'année de référence. Les données de cette publication n'incluent que les postes non annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en matière de rémunération et de volume de travail.

SECTEURS

Les secteurs d'activité correspondent dans cette publication à ceux de la nomenclature des activités françaises (NAF) de l'INSEE. Selon leur poids dans l'ESS, certains secteurs d'activité sont présentés dans une nomenclature plus ou moins agrégée et leur composition peut varier en fonction des échelons géographiques.

AGRICULTURE, PÊCHE ET SYLVICULTURE

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités de culture et d'élevage, de chasse, d'exploitation forestière, de pêche et d'aquaculture. L'ESS y joue un rôle très différent de celui des autres entreprises. Alors que ces dernières sont en majorité représentées par des exploitations agricoles individuelles, l'ESS correspond pour l'essentiel aux structures de coopération et de mutualisation au sein desquelles interagissent les exploitant.es.

ACTION SOCIALE

Cette catégorie comprend 2 grands types d'activité : L'hébergement social et médico-social, qui regroupe les activités d'hébergement médicalisé pour personnes âgées (EHPAD), pour enfants et adultes handicapés, ainsi que les activités d'hébergement social pour personnes âgées (maisons de retraite), personnes souffrant de problèmes mentaux (handicap et souffrances mentales, toxicomanie) et personnes en situation de handicap physique.

L'action sociale sans hébergement, qui regroupe les activités d'aide à domicile, d'insertion socio-professionnelle pour personnes handicapées ou éloignées de l'emploi (IAE et aide par le travail), l'accueil pour jeunes enfants (crèches, espaces multi-accueil, maisons d'assistantes maternelles, etc.), ainsi que la catégorie « Autre action sociale sans hébergement non classée ailleurs » qui se réfère à l'ensemble des activités d'accueil, de sensibilisation, de médiation, d'assistance, d'orientation et d'entraide à l'égard des personnes dans le besoin. Ces activités dans l'ESS sont principalement portées par des associations, des fondations et des mutuelles (services de soins et d'accompagnements mutualistes).

ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

Les activités financières regroupent l'ensemble des « activités de collecte et de redistribution de fonds » hors financement de la sécurité sociale et des caisses de retraites. Cela correspond aux activités des établissements bancaires et des fonds et sociétés d'investissement. Dans l'ESS, l'essentiel de ces activités est porté par des banques coopératives. Les activités d'assurance comprennent quant à elles l'assurance vie, l'assurance sur tout type de risques (maladie, voyage, logement, etc.), les activités de réassurance ainsi que les activités de caisses de retraite. Dans l'ESS, la majorité des activités d'assurance sont portées par des mutuelles, des organismes de complémentaire santé pour la plupart.

ARTS ET SPECTACLES

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités créatives et du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, etc.). L'ESS y est représentée par un dense tissu d'associations d'artistes plasticiens, de compagnies de théâtre et de danse, des collectifs de musiciens et des salles de spectacles.

COMMERCE

Les activités commerciales comprennent l'ensemble des activités de commerce de vente en gros (à destination d'autres entreprises), de commerce de détail (pour les particuliers), ainsi que la vente et la réparation d'automobiles. Alors que la plupart des entreprises de ce secteur se trouvent dans les activités de commerce de détail, l'ESS se distingue par le poids important du commerce de gros, entretenu par l'ensemble des coopératives agricoles qui mutualisent la vente des produits de leurs sociétaires exploitant.es.

ENSEIGNEMENT

Les activités d'enseignement comprennent l'ensemble du parcours éducatif de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, mais aussi la formation continue pour adultes (formation professionnelle, école de conduite) ainsi que des activités de formation aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Cette catégorie d'activité comprend la « mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs ainsi que la fourniture de repas complets pour consommation immédiate ». Dans l'ESS, les activités d'hébergement sont principalement portées par des établissements du tourisme social et solidaire (villages vacances, gîtes, auberges de jeunesse, etc.), quand la restauration est majoritairement collective (en entreprises ou établissements scolaires) ou support d'insertion socio-professionnelle.

INDUSTRIE

L'industrie est un large secteur qui regroupe à la fois les industries extractives et manufacturières, comprenant l'industrie agro-alimentaire, textile et du bois, ainsi que les industries chimiques et métallurgiques. À ces deux catégories sont ajoutées dans cette publication la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, ainsi que la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et les activités de dépollution. Dans les industries, l'ESS est représentée en grande partie par les coopératives agro-alimentaires. On la retrouve également de façon plus disparate dans l'industrie manufacturière (comprenant de nombreuses SCOP), la production et distribution d'électricité (énergies renouvelables) ou encore la gestion des déchets (économie circulaire).

CONSTRUCTION

La construction correspond à l'ensemble des « activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil ». Elle comprend également les activités de rénovation et de réparation. Dans l'ESS, on y trouve de nombreuses coopératives d'artisan.es du BTP.

NON-CLASSÉS (NAF 94.99Z)

La catégorie des non-classés répertorie toutes les activités correspondant aux « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». La quasi-totalité des établissements sont des associations classées dans cette catégorie car leur activité ne peut pas être comprise dans les autres classifications. On y retrouve notamment des têtes de réseaux et des fédérations, ainsi que des structures se démarquant par leur multi-activité. Cependant, des travaux montrent que certaines associations « non-classées » sont en fait « mal classées », et qu'elles pourraient être le plus souvent rattachées aux secteurs des loisirs, de l'action sociale et de l'enseignement.

SANTÉ HUMAINE

Les activités dites de « santé humaine » regroupent l'ensemble des établissements médicaux et de soins : centres de santé généralistes ou spécialisés, hôpitaux, services de soins à domicile, médecine du travail, etc. Le secteur privé à but non lucratif est présent sur l'ensemble de ces activités.

SERVICES DIVERS

Sous cette catégorie est agrégé le reste de la nomenclature d'activités de l'INSEE où l'ESS reste marginale, soit les activités immobilières, de transport et d'entreposage, ainsi que l'ensemble des autres activités de services. Sur les petits échelons géographiques, on peut également y retrouver le commerce et le soutien aux entreprises.

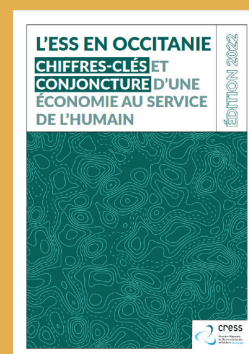
SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Les activités de soutien aux entreprises correspondent aux activités spécialisées, scientifiques et techniques d'une part, et aux activités administratives et de soutien d'autre part. Les premières comprennent des activités juridiques et de comptabilité, de conseil en gestion et de sièges sociaux, des activités d'ingénierie et de contrôle technique, ainsi que des activités de recherche et d'étude. Les secondes regroupent quant à elles des activités de location de biens, des activités de mise à disposition d'emplois, de réservation (agences de voyages), de sécurité et de services divers aux entreprises et collectivités (services aux bâtiments, aménagement paysager, services administratifs, etc.). L'ESS y est notamment représentée par de nombreux groupements d'employeurs, des coopératives de mutualisation et de location de matériel dans l'agriculture, ainsi que par diverses activités de services (administratifs, espaces verts, etc. en lien avec l'insertion par l'activité économique).

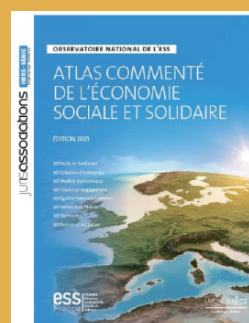
SPORTS ET LOISIRS

Les activités de sports et de loisirs concernent toute la gestion d'installations sportives, les clubs et centres sportifs, les activités de sports et de loisirs de plein air, ainsi que l'ensemble des activités ludiques diverses et variées.

Ressources complémentaires



[L'ESS en Occitanie, CRESS Occitanie](#)



[Atlas Commenté de l'Economie Sociale et Solidaire, ESS France](#)



[Observatoire Régional de l'ESS](#)



[Observatoire National de l'ESS](#)



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Occitanie